



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LOI D'URGENCE AGRICOLE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR REDONNER DES PERSPECTIVES AUX PRODUCTEURS DE GRANDES CULTURES

Paris, le 21 juillet 2026 : L'adoption définitive, ce jour, du texte par le Parlement constitue une étape importante pour les producteurs de grandes cultures. En confortant stockage de l'eau et moyens de production et en réduisant certaines distorsions de concurrence, les mesures prévues par cette loi apportent des réponses attendues dans un contexte économique particulièrement difficile pour les exploitations, singulièrement, celles situées dans les zones intermédiaires.

Les mesures adoptées par l'Assemblée nationale et le Sénat répondent à plusieurs attentes portées de longue date par les producteurs, parfois depuis des décennies. Elles constituent un signal attendu, témoignant de la prise en compte des réalités du terrain et des difficultés rencontrées par les producteurs de pommes de terre, de maïs, de blé, de betteraves et d'oléoprotéagineux. Si les Associations spécialisées de Grandes Cultures regrettent la polarisation des débats, elles saluent les parlementaires qui, au cours des derniers mois, ont su faire avancer ce texte et apporter des premières réponses en faveur du maintien des capacités de production de l'agriculture française.

Alors que les exploitations continuent de faire face à des difficultés économiques, climatiques et à des distorsions de concurrence persistantes, les Associations spécialisées appellent désormais à une promulgation rapide de la loi. Elles seront attentives à la décision du Conseil constitutionnel ainsi qu'à la mise en œuvre effective des dispositions adoptées. Les défis auxquels sont confrontées les grandes cultures restent nombreux et appelleront d'autres réponses dans les mois à venir.

« L'adoption de ce texte constitue une étape importante pour nos filières. Nous remercions les parlementaires qui ont permis son aboutissement et qui ont entendu plusieurs attentes exprimées depuis longtemps par les producteurs. Dans la situation que traversent aujourd'hui nos exploitations, ces avancées étaient attendues. Elles devront désormais être rapidement mises en œuvre et complétées par d'autres mesures afin de renforcer durablement la compétitivité, la résilience et les capacités de production de notre agriculture », déclarent les présidents des Associations spécialisées.
